



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.



RAPPORT DE GESTION

2017

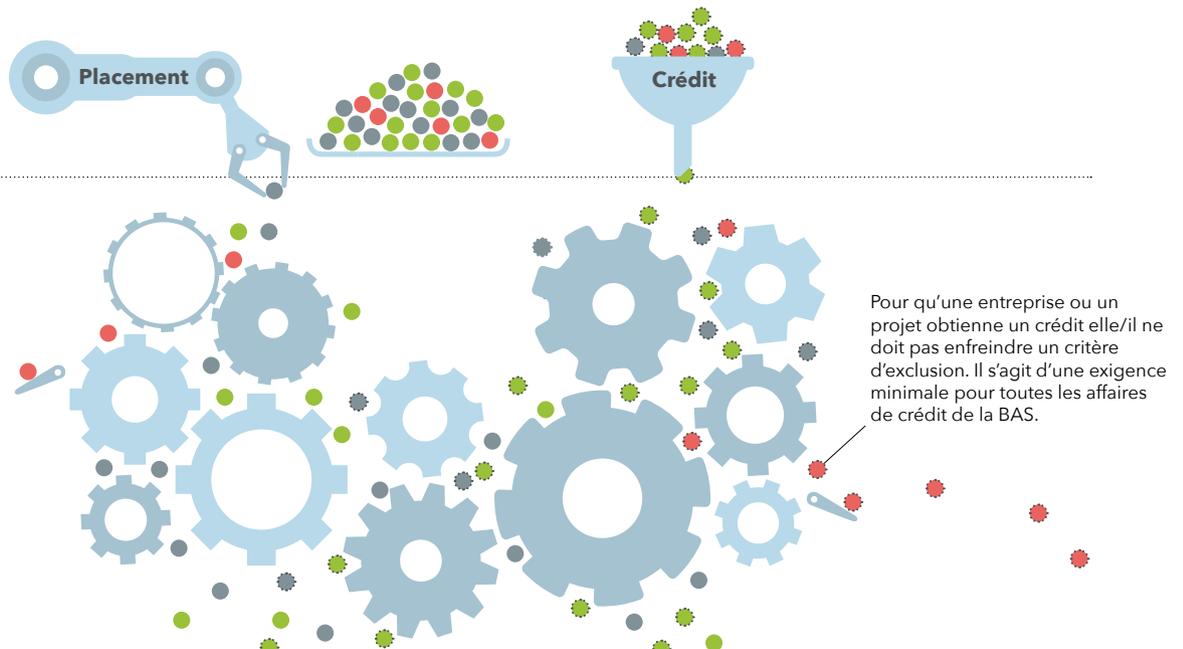
AGIR SELON NOS VALEURS ÉTHIQUES

1

Critères d'exclusion

Les entreprises qui enfreignent les critères d'exclusion sont en principe exclues de l'univers de placement BAS.

Lorsque des fournisseurs ou des clients de l'entreprise analysée enfreignent ces critères, elle peut être exclue.

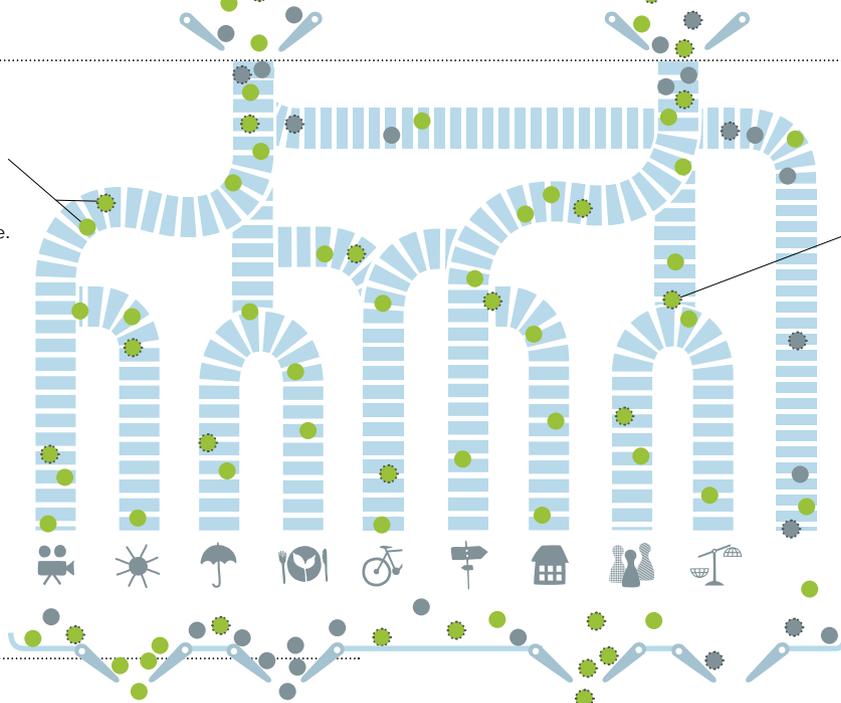


2

Secteur d'encouragement

Les entreprises actives dans un des secteurs d'encouragement ou qui contribuent substantiellement à l'un d'eux sont privilégiées lors de l'analyse et font l'objet d'une recommandation particulière.

Au moins 80 pour cent des crédits octroyés par la BAS doivent bénéficier à des entreprises ou projets actifs dans un des secteurs d'encouragement.

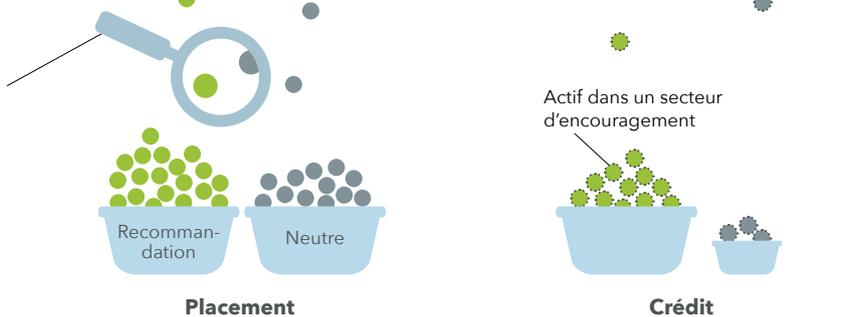


3

Gouvernance d'entreprise responsable

Pour terminer, la BAS évalue la mission à long terme que s'est donnée une entreprise et si ses processus sont fixés selon des critères socio-écologiques et éthiques.

Actif dans un secteur d'encouragement



Principes d'action

Le monde n'est pas noir ou blanc et les critères ne sont pas toujours applicables de façon indubitable. C'est pourquoi nous faisons une pesée des intérêts sur la base de principes d'action.

RÉTROSPECTIVE 2017



Janvier

Le conseil d'administration décide de faire un pas important vers la numérisation : la BAS va permettre l'ouverture de comptes en ligne.

Février

Près de cent personnes participent au Débat d'argent de la BAS à Lausanne. Sophie Swaton, de l'Université de Lausanne, approfondit la question suivante : « Quelles perspectives pour une économie durable ? »

Au Débat d'argent de la BAS à Zurich, Michael Braungart, professeur à l'Université Leuphana de Lunebourg (D), explique à plus de 170 personnes pourquoi le concept « du berceau au berceau » est un moteur d'innovation pour l'économie.

Mars

La BAS devient la première banque en Suisse à publier, dans son rapport de gestion 2016, l'empreinte carbone de son activité de placement.

Avril

A Aarau, 70 actionnaires font la connaissance de trois entreprises clientes de la BAS : Wilhelm Geigenbau SA, le Magasin du monde Claro et Choba Choba SA.

Mai

La BAS invite différentes organisations du mouvement bio en Suisse à une table ronde, pour débattre de l'avenir de l'hôtel pour séminaires Möschberg.

Dans le cadre d'une formation interne, le personnel de la BAS se penche sur le sujet du syndrome d'épuisement professionnel (burn-out).

Juin

La représentation de la BAS à Lausanne célèbre ses 20 ans d'activité avec un repas de fête ainsi qu'un stand au Festival de la Terre.

A l'occasion d'une manifestation à Zurich, la BAS présente « Suffisamment, c'est mieux », une étude de sa série « Réflexions ».

Juillet

La BAS introduit PIA-Link. Grâce à cet outil, la clientèle ne peut plus retirer davantage que son avoir avec la carte Maestro et évite ainsi tout solde négatif par inadvertance.

Août

La BAS reçoit la meilleure évaluation pour sa prestation de durabilité 2016 : le « Sustainable Banking Scorecard » de la Global Alliance for Banking on Values lui décerne 96 points sur 100, comme le détaille le rapport de durabilité publié en août par la banque.

Septembre

Vu la forte demande, l'excursion BAS à Aarau destinée aux actionnaires est organisée une seconde fois. Plus de 60 personnes y participent.

Une étude du WWF évalue la prestation de durabilité des quinze plus grandes banques en Suisse et décrit la BAS comme une pionnière de l'activité bancaire écologique.

Au Festival Alternatiba Léman à Genève, le professeur Christian Arnsperger présente l'étude « Suffisamment, c'est mieux » de la série « Réflexions ».

Octobre

A Olten, le Débat d'argent de la BAS consacré au secteur d'encouragement « Inclusion sociale » permet à l'hôtel Marta de Zurich et à la Menzihuus de Filzbach de présenter leurs activités à une cinquantaine de personnes.

Martin Rohner est l'orateur principal de la conférence « StopPauvreté », à Zurich.

Novembre

Une centaine de personnes prennent part au Débat d'argent de la BAS à Olten, dédié au secteur d'encouragement « agriculture durable », avec Sativa Rheinau SA et l'exploitation Bourgeon Bio Oberbrämen.

Avec d'autres banques de la Global Alliance for Banking on Values, la BAS célèbre la journée « Banking On Values Day ».

Dans l'étude sur la banque de détail réalisée par l'Institut de services financiers de Zoug (IFZ) sur le thème de la durabilité, le modèle d'affaires de la BAS est considéré comme une référence. Martin Rohner participe à la conférence sur l'étude en qualité d'orateur.

Décembre

A Lausanne, le Débat d'argent de la BAS consacré au secteur d'encouragement « agriculture durable » accueille Choba Choba SA, la coopérative de la Brouette ainsi que Thomas et Antoine Descombes, de la ferme des Verpillères. Environ 40 personnes y participent.

La BAS prend position sur l'initiative « Monnaie pleine » et en fait le sujet d'une formation interne.

DES RÉSULTATS SOLIDES

	2017 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2016 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2015 montants en CHF
Chiffres-clés du bilan					
Total du bilan	1'744'544'785	5,4	1'654'435'965	4,0	1'590'288'278
Prêts à la clientèle	1'333'445'817	10,8	1'203'099'091	13,7	1'058'488'051
dont crédits d'encouragement	115'205'886	-0,5	115'840'323	-7,8	125'622'243
Avoirs de la clientèle	1'563'175'529	4,5	1'496'414'780	2,0	1'466'403'995
dont obligations de caisse d'encouragement	122'509'000	-8,6	133'971'000	-7,7	145'108'000
Prêts à la clientèle en pour cent des avoirs de la clientèle	85 %		81 %		73 %
Fortune de la clientèle					
Fortune gérée	1'918'784'000	7,1	1'792'193'400	5,0	1'706'777'000
Afflux net de fonds	109'804'800	72,2	63'755'000	-4,9	67'066'000
Chiffres-clés du compte de résultat					
Résultat de l'exercice	1'748'930	-3,3	1'808'657	32,8	1'361'600
Rapport coûts-revenus (cost-income-ratio)	65,8 %		62,7 %		68,3 %
Fonds propres					
Total des fonds propres	165'613'000	16,4	142'247'000	29,4	109'936'000
Leverage ratio (ratio de levier)	8,13 %		7,44 %		6,03 %
Ratio de fonds propres (pondérés du risque)	18,98 %		17,24 %		13,96 %
Indications sur le marché					
Nombre de client-e-s	32'831	4,1	31'551	3,1	30'617
Nombre d'actionnaires	6'468	7,0	6'045	16,0	5'212
Action BAS					
Cours de l'action nominative cat. B au 31.12.	1'560		1'525		1'450
Impact social et écologique					
Performance en matière de durabilité (Sustainable Banking-Score)	n.a. ¹		96		90
Part de crédits à valeur ajoutée	84 %		84 %		83 %
Part des activités de placements durables	n.a. ¹		68 %		73 %
Part de l'activité dédiée à l'économie réelle	n.a. ¹		64 %		59 %
Indicateurs opérationnels					
Nombre de collaborateurs-trices	107	3,9	103	7,3	96
dont à temps partiel (<90 %)	59 %		55 %		55 %
Part de femmes parmi les cadres	42 %		44 %		35 %
Rapport salaire le plus bas/le plus élevé	1:3,86		1:3,57		1:3,75
Bilan gaz à effet de serre ²	n.a. ¹		1,3 t CO ₂ e	4,3	1,3 t CO ₂ e
Consommation de papier ³	n.a. ¹		277 kg	-30,4	398 kg

Légende

¹ Le rapport de durabilité pour 2017 sera publié en été 2018.

² Il se mesure en tonnes d'équivalent CO₂ (t CO₂e) en équivalent plein temps.

³ En équivalent plein temps

TABLE DES MATIÈRES

Page de couverture et infographie : Comment la BAS peut-elle contribuer à un changement positif dans l'économie et la société ? Quels projets et entreprises décide-t-elle de soutenir ou non ? Les principes de la politique de placement et de crédit de la banque répondent à ces questions. Ils guident son travail au quotidien et s'appliquent à tous les domaines d'activité. D'une part, ils englobent des critères d'exclusion pour les secteurs dans lesquels la BAS ne veut pas investir parce qu'ils sont en contradiction avec ses valeurs ou non durables. D'autre part, ils définissent les secteurs que la banque souhaite encourager et rendre possible, en raison de leur impact positif sur la société et sur l'environnement.

www.bas.ch/principes

Préface	2
Rapport annuel 2017 de la direction : A modèle d'affaires convaincant, résultat convaincant	4
Thème principal : Les nouveaux principes de la politique de placement et de crédit	8
Les principes doivent être source d'inspiration	8
« Notre ADN »	10
La BAS est en avance sur les autres banques	13
Organigramme	14
Personnel	15
En accéléré : la BAS de 1990 à 2017	16

LA BAS DEVIENT NUMÉRIQUE ET INTERNATIONALE



Chères et chers actionnaires,

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) a fait un grand pas vers l'intégration des plus récentes technologies ! Ainsi, en janvier 2018, elle a mis en ligne l'identification numérique de la clientèle (Digital Client Onboarding). Il est désormais possible d'ouvrir un compte à la BAS en restant chez soi.

Vous faites peut-être partie des personnes qui, il y a dix ans, attendaient impatiemment le lancement de notre e-banking. Nous étions alors très en retard par rapport aux autres banques. Le fait de ne pas pouvoir effectuer des paiements par voie électronique était l'une des raisons pour lesquelles les clientes et clients commerciaux ne voulaient pas venir à la BAS. Aujourd'hui, la situation s'est inversée : nous sommes parmi les premières banques en Suisse à introduire l'ouverture en ligne de comptes.

Qu'est-ce que cela apporte ? Tout d'abord, nous souhaitons faciliter l'entrée en relation d'affaires avec la BAS. Ensuite, cette nouvelle prestation doit contribuer à rendre plus efficaces l'examen et le traitement de l'ouverture de compte. Être une banque « réellement différente » ne consiste pas seulement à économiser des frais. Notre objectif à long terme est de mieux utiliser les ressources financières libérées et de permettre aux collaborateurs et collaboratrices de privilégier le contact direct avec notre clientèle. Donc, même si vous pouvez désormais ouvrir un compte en ligne, nous continuerons à vous accueillir et à vous conseiller à nos guichets.

Numériser ne veut pas dire perdre de vue notre ancrage éthique : notre rapport d'éthique de cette année, consacré au thème de la numérisation, le montre. Le premier rapport de Dorothea Baur, nouvelle responsable de notre organe de contrôle d'éthique, est disponible via notre site Internet, en version électronique ou papier. La version succincte se trouve dans le présent rapport d'activité.

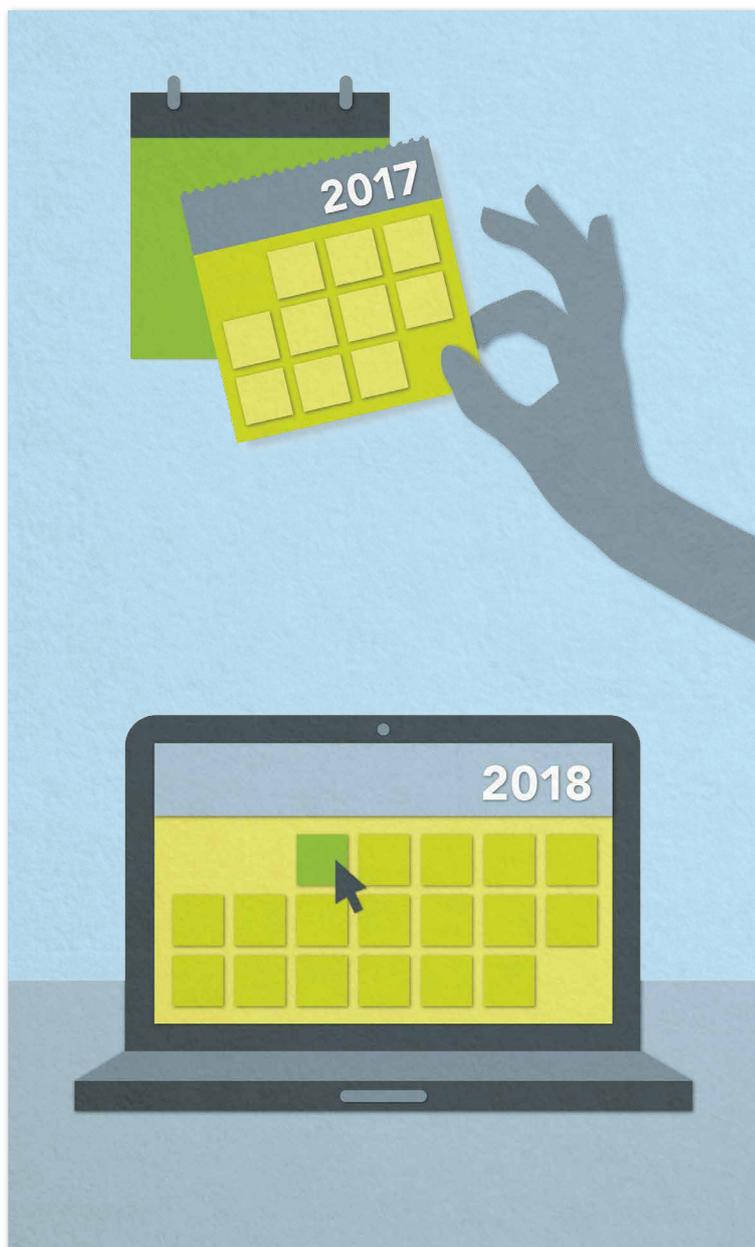
Comme annoncé dans mon discours devant l'assemblée générale de l'an dernier, la BAS prévoit d'agir également au-delà des frontières suisses. Nous aimerions travailler avec des organisations partenaires internationales, dont les valeurs sont proches des nôtres, et élargir notre champ d'action avec des engagements à l'étranger. Nous allons commencer à

petite échelle, puis évaluer à chaque étape les chances et les risques. La collaboration avec Oikocredit est un début couronné de succès, qui a été possible uniquement parce que la FINMA, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, nous a octroyé une dérogation. Nos statuts ne nous permettent pas d'agir à l'étranger. Afin d'avoir davantage de liberté à cet égard, nous demanderons à nos actionnaires, lors de l'assemblée générale 2018, de pouvoir modifier les statuts en conséquence.

Pour conclure, je suis heureuse de vous annoncer que l'exercice 2017 a de nouveau été fructueux. Nos chiffres restent bons, malgré l'environnement de taux d'intérêt toujours bas. Ces taux continuent de représenter un grand défi pour la banque. J'aimerais adresser mes remerciements en particulier à nos collaboratrices et collaborateurs, pour leur engagement en 2017. Elles et ils ont non seulement accompli un immense travail au quotidien, mais se sont aussi fortement impliqués dans les mandats spéciaux. Je suis fière de voir avec quelle motivation notre équipe a œuvré. C'est grâce à vous, membres du personnel, que la BAS est devenue ce qu'elle est aujourd'hui !

Anita Wymann

Présidente du conseil d'administration



À MODÈLE D’AFFAIRES CONVAINCANT, RÉSULTAT CONVAINCANT

RAPPORT ANNUEL 2017 DE LA DIRECTION

« Le monde serait plus pauvre si la BAS n’existait pas », affirmait un preneur de crédit de la Banque Alternative Suisse (BAS) dans le dernier rapport de l’organe de contrôle d’éthique. Ce rapport parvenait à la conclusion que la BAS manquerait au monde non seulement parce qu’avec son activité commerciale, elle s’engage pour qu’il soit plus agréable à vivre, mais aussi en tant que modèle. Car c’est à ce titre que la banque déploie une partie considérable de son impact positif et encourage une économie responsable. Dans l’environnement économique actuel, cela est plus vital que jamais. Etre un modèle : voilà l’un des objectifs fondamentaux de la stratégie 2021 de la BAS.

La BAS est prise au sérieux en tant que modèle

L’année 2017 a montré que la BAS est réellement perçue en tant que modèle et exemple, jusque loin dans les cercles des banques traditionnelles. Deux études sur la durabilité des banques suisses l’ont ainsi particulièrement mise à l’honneur : l’une émanait du WWF, qui a évalué la prestation de durabilité des 15 plus grandes banques en Suisse et présenté la BAS comme pionnière de l’activité bancaire sociale et écologique. La BAS a également suscité beaucoup d’attention dans l’édition 2017 de l’étude sur la banque de détail, réalisée par

l’Institut de services financiers de Zoug (IFZ) à la Haute école de Lucerne. L’étude analyse chaque année les résultats des banques de détail en Suisse ; ouvrage de référence pour les cercles spécialisés, elle intéresse aussi les médias. Le thème de l’an dernier était le développement durable. La BAS est donc souvent arrivée en tête du classement, que ce soit pour sa prestation en matière de durabilité ou de son modèle d’affaires, cité sous plusieurs aspects comme une référence. Un joli succès pour la banque, qui montre qu’elle occupe une bonne place dans le paysage bancaire suisse.

Succès du compte d’encouragement Oikocredit

La banque a su convaincre en tant qu’exemple, mais aussi concrètement avec ses résultats. A la fin de l’année, elle comptait 32’831 clientes et clients, soit 1280 de plus que fin 2016. Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 66,8 millions de francs pour atteindre 1,563 milliard au total. En fin d’année, la plus grande partie de cette somme était investie à long terme, soit sur des comptes d’épargne, soit en obligations de caisse classiques ou d’encouragement. Il est réjouissant de constater que 321 personnes ont ouvert un compte d’encouragement Oikocredit et ainsi placé 9,5 millions de francs. La BAS a lancé cette offre en 2016 et elle

a accordé un crédit à Oikocredit International avec l’argent versé sur ces comptes.

Ouvrir un compte en ligne, c’est maintenant possible

Depuis début 2018, il est possible de devenir cliente ou client de la BAS par voie électronique. L’ouverture de compte en ligne permet d’effectuer toutes les démarches nécessaires via le site Internet de la BAS. Plus besoin de se faire identifier à un guichet de la banque ou ailleurs. La procédure numérique est pratique et rend la BAS plus facilement accessible. Le nouvel instrument sert aussi lors de l’ouverture d’une relation au guichet ou par correspondance. Pour les collaboratrices et collaborateurs, les étapes de traitement internes sont ainsi simplifiées et les processus rendus plus efficaces dans leur ensemble. Le projet est l’œuvre d’une équipe interdisciplinaire, en collaboration avec Business Solution Group et le développeur de logiciels Axon Ivy.

Mandat de gestion de fortune avec impact démontré

L’équipe de conseil en placement s’occupait en fin d’année de 2223 clientes et clients, pour une fortune totale de 781,8 millions de francs. Sur ce nombre, 514 personnes ont confié à la banque 200,2 millions de francs sous mandat de gestion de fortune et, parmi elles, 245 - représentant une fortune

totale de 47,9 millions de francs – ont opté pour les stratégies « Impact » et « Impact Fonds ». L'argent va alors dans des fonds de placement et autres titres dont l'impact positif sur les gens et sur l'environnement est aussi élevé que possible. Les opérations de commissions et de prestations de service ont dégagé des recettes à hauteur de 2,5 millions de francs.

L'année passée, la BAS a développé un instrument grâce auquel la clientèle de conseil en placement sait précisément qui bénéficie de son argent. En outre, elle peut désormais faire calculer l'empreinte CO₂ de son portefeuille. Il s'agit là d'une étape supplémentaire dans l'évaluation des émissions de CO₂, après que la BAS a été la première en Suisse à présenter l'empreinte CO₂ globale de toute son activité de placement, dans son précédent rapport de gestion.

La BAS explore aussi de nouveaux territoires avec sa dernière étude de la série « Réflexions ». Sous le titre « Suffisamment, c'est mieux », la banque se demande comment les investisseuses et investisseurs soucieux de l'éthique peuvent contribuer à une société de la suffisance par l'intermédiaire de leurs placements.

85 pour cent des crédits ont un impact positif

La BAS a poursuivi sa progression dans le secteur Financement, bien que de manière un



85 % des prêts de la BAS peuvent être attribués à un secteur d'encouragement.

● Habitat ou espace de travail durable	63%
● Energies renouvelables	9%
● Organisations sociales ou culturelles	7%
● Agriculture durable	2%
● Coopération solidaire	1%
● Modèles d'affaires durables	3%
● Non-attribués à un secteur d'encouragement	15%

peu moins marquée qu'en 2016. Les prêts à la clientèle ont augmenté de 130,3 millions, soit 10,8 pour cent, pour atteindre en fin d'année un total de 1,333 milliard de francs.

Sur ce montant, 85 pour cent sont allés à des projets et entreprises qui œuvrent dans l'un des secteurs d'encouragement de la BAS. Citons entre autres le Lausanne Guesthouse : grâce à un crédit de la BAS, l'« hostel » peut rénover son bâtiment en répondant à des normes écologiques élevées. Gebana SA a également bénéficié d'un prêt de la BAS ; cette entreprise du commerce équitable importe du monde entier des aliments bio

issus d'une agriculture familiale et les livre directement à des consommatrices et consommateurs en Europe. Enfin, à Genève, la banque a consolidé le crédit de construction de l'immeuble Soubeyran construit par la coopérative Equilibre. Les 38 logements sont désormais loués à des loyers abordables. Le projet marque également des points en matière d'écologie en traitant toutes les eaux usées par lombricompostage.

Dans le secteur « agriculture durable », l'équipe Financement a lancé l'an dernier une nouvelle offre : un prêt destiné à la transmission de fermes. La banque peut dorénavant aider de jeunes agricultrices et agriculteurs à reprendre une exploitation agricole bio ou biodynamique pour laquelle il n'y a pas de succession interne à la famille.

En 2017 aussi, la croissance du volume des crédits a été suffisante pour compenser la baisse persistante de la marge d'intérêts. Le résultat brut des opérations d'intérêts s'est élevé en fin d'année à 20,9 millions de francs. Les opérations sur les différences d'intérêt restent donc la principale source de revenus de la banque.

Résultat annuel nettement supérieur aux attentes

L'exercice 2017 a, une nouvelle fois, clairement dépassé les attentes de la BAS. Son bilan totalisait 1,745 milliard de francs au 31 décembre, ce qui corres-

RAPPORT ANNUEL 2017 DE LA DIRECTION

pond à une augmentation de 5,4 pour cent. Les crédits ont une nouvelle fois progressé davantage que les dépôts, ce qui a permis à la banque de réduire encore ses liquidités. Elle a toutefois enregistré un afflux important de fonds de la clientèle à la fin de l'année. Le compte de virement de la BAS auprès de la Banque nationale suisse (BNS) s'est retrouvé au-dessus du seuil exonéré d'intérêts négatifs de 140 millions de francs. La banque va donc maintenir sa politique d'intérêt actuelle, avec son effet incitateur. Pour finir, la BAS a pu attribuer 4,9 millions de francs aux autres provisions (réserves latentes). Le bénéfice annuel est de 1,7 million de francs. Bien qu'inférieur de 3,3 pour cent à celui de 2016, il demeure très satisfaisant.

Un niveau confortable de fonds propres

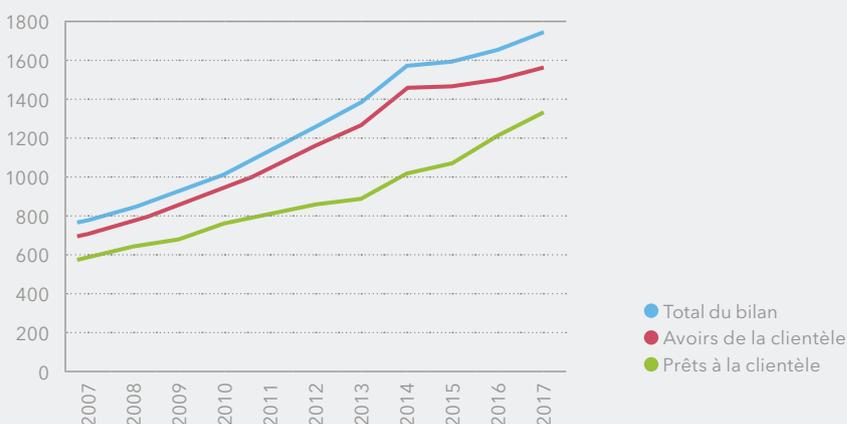
Les fonds propres de la BAS pouvant être pris en compte sont passés en 2017 de 142,2 à 165,6 millions de francs. Le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques était en fin d'année de 18,98 pour cent. Avec ce très bon taux, la banque surpasse nettement le ratio de fonds propres exigé d'un peu plus de 12 pour cent. Cela lui donne la marge de manœuvre nécessaire pour relever les défis à venir. Le « matelas » se compose en grande partie du capital-actions : fin 2017, la BAS

était en mains de 6468 actionnaires. Ensemble, elles et ils détenaient 111'511 actions d'une valeur nominale totale de 101,9 millions de francs. L'année dernière des actions supplémentaires ont été souscrites pour 11 millions de francs. Une

première tranche de 3,8 millions de francs a été inscrite au Registre du commerce en été 2017. Une seconde tranche de 7,2 millions de francs a été libérée au début 2018 et attribuée aux fonds propres de la banque à ce moment-là.

Evolution de la somme du bilan

en mio CHF



Evolution des fonds propres

en mio CHF



L'équipe de la BAS s'agrandit

Ce bon résultat annuel est dû en grande partie aux collaboratrices et collaborateurs de la BAS. A la fin de 2017, l'équipe comptait 107 personnes. L'an dernier, 12 personnes ont rejoint la banque, alors que 8 l'ont quittée. Le taux de fluctuation de 5,6 pour cent dépasse légèrement celui de l'année précédente.

A Zurich, l'équipe de financement immobilier ainsi que celle du conseil en placement ont été renforcées en personnel. Le conseil en placement a vu la création d'un poste de responsable, pris en charge par Marco Bernegger en décembre. Il succèdera en mars 2018 à Stéphane Grätzer à la tête de la représentation de la BAS à Zurich.

A Olten aussi, plusieurs fonctions de responsables ont connu des changements l'an dernier. Début janvier, Anna Cenariu a pris en charge le service durabilité. En juin, Tobias Schnell a remplacé Roswitha Kick à la tête du service du personnel et, en septembre, Walter Nägeli a remis la direction du conseil en placement à Reto Gerber. Peu avant Noël, la banque a dû faire ses adieux à Reinhard Siegfried, responsable service Compliance & contrôle des risques, décédé après une grave et courte maladie. Daniela Mattmüller, à la BAS depuis 2016, lui succèdera au printemps 2018.

Travailler à la BAS demande davantage que des compétences bancaires : il faut égale-

ment connaître les défis sociaux actuels, traiter des sujets liés à l'éthique et au développement durable. Les formations internes à la BAS sont un outil majeur à cet égard. Ils renforcent la compréhension commune de ce qui fait la BAS. L'année 2017 a permis de se pencher, entre autres, sur « L'éthique et la numérisation », sur le développement durable dans la branche du textile ou sur la question de savoir ce qui rend une économie équitable et durable.

Perspectives

Le niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt et la concurrence intensive entre banques continueront de représenter un grand défi pour la BAS en 2018. La stratégie 2021 prévoit différentes mesures afin que la banque puisse déployer son impact positif social et écologique dans ce contexte et assurer sa pérennité économique.

Dans les affaires de crédit, la BAS affinera son profil dans les secteurs d'encouragement. Son objectif est de gagner en importance pour ses partenaires sur le marché. Elle veut mieux comprendre leurs défis que les autres banques et contribuer encore davantage à les relever. Dans l'activité de placement, l'objectif sera de renforcer la commercialisation. La BAS propose des produits de placement exemplaires, qui doivent devenir accessibles à une

clientèle plus large. Enfin, la BAS souhaite étendre son champ d'intervention à l'étranger, pour autant que cela soit pertinent. Avec l'accord de ses actionnaires, elle aimerait se donner la possibilité de soutenir aussi hors de la Suisse des projets et initiatives durables, orientés vers l'impact, avec des organisations partenaires aux valeurs proches. Le succès du compte d'encouragement d'Oikocredit conforte la banque dans cette intention.

Outre toutes ces mesures, la stratégie 2021 prévoit que la BAS fasse évoluer son organisation vers des modèles permettant davantage de flexibilité et de coopération transversale entre les secteurs. La banque sera ainsi bien préparée pour une normalisation des taux d'intérêt. Elle l'attend d'ici 2020. Un peu de patience s'impose donc.

LES PRINCIPES DOIVENT ÊTRE SOURCE D'INSPIRATION

PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT ET DE CRÉDIT

Comment la Banque Alternative Suisse (BAS) peut-elle contribuer à faire évoluer positivement l'économie et la société ? Quels projets et entreprises doit-elle soutenir ou pas ?
Eléments de réponses avec les principes remaniés de la politique de placement et de crédit. Anita Wymann, présidente du conseil d'administration, souligne leur importance.

Contribuer au soutien de projets alternatifs à caractère économique, écologique, sociopolitique et culturel par l'octroi et la gestion de fonds et de capitaux : tel est le but statutaire de la Banque Alternative Suisse. Mais dans les faits, que sont ces projets alternatifs et comment les encourage-t-on ? Les nouveaux principes de la politique de placement et de crédit de la BAS traitent ces questions et instituent de manière concrète des garde-fous, des règles et des normes. « Ils contiennent les critères avec lesquels nous décidons quels projets et quelles entreprises nous voulons encourager, de manière à contribuer en tant que banque à un monde où il fait bon vivre », explique Anita Wymann, présidente du conseil d'administration de la BAS. Les principes doivent simplifier le travail quotidien dans tous les domaines : « Quand nous examinons, par exemple, quels crédits correspondent à nos objectifs, les principes nous permettent de ne pas devoir repartir chaque fois de zéro. Ils donnent aussi une certaine garantie quant au fait que la BAS traite de manière égale tous les crédits et toutes les possibilités de placement. »

La BAS travaille avec de tels principes depuis sa fondation. Avec les statuts, les lignes directrices ainsi que le règlement d'affaires et d'organisation, ils constituent la

base de toute l'activité commerciale. Pourquoi les avoir récemment révisés ? « Des principes comme ceux-ci ne sont ni rigides ni statiques : ils continuent de se développer organiquement dans la pratique. Jour après jour s'accroissent de nouvelles données empiriques, de nouvelles questions. Puis vient le moment où il faut remettre de l'ordre et revoir le règlement », précise Anita Wymann. La connaissance en matière de développement durable – lequel représente en fin de compte la base des principes – évolue continuellement, elle aussi. Par exemple, on connaît mieux aujourd'hui qu'il y a quelques années les principaux responsables du changement climatique, ne serait-ce qu'en raison de l'existence de nouveaux instruments pour mesurer les effets sur le climat. « Cette évolution doit s'exprimer dans les principes. Voilà pourquoi un remaniement s'impose après quelques années », relève la présidente du conseil d'administration.

Analyse soignée et remaniement à plusieurs niveaux

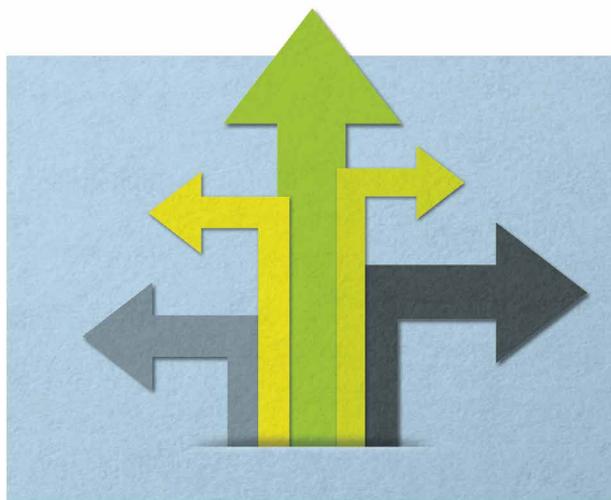
Avant le remaniement, la BAS a fait analyser en détail les anciens principes. Un conseiller externe les a comparés, sous l'angle de la durabilité, avec différentes normes internationales comme la Convention des droits de l'homme ou les Objectifs du millénaire pour le développement adoptés par l'ONU. Les préceptes des autres banques membres de la Global Alliance for Banking on Values (GABV) ont aussi servi à la comparaison. L'analyse a révélé, d'une part, que les anciens principes contenaient des sujets qui n'étaient plus d'actualité et, d'autre part, qu'il y manquait des thèmes entiers pourtant importants

de nos jours. « En outre, on se perdait parfois dans des détails. Nous avons donc décidé de ne pas nous contenter d'améliorer les principes existants, mais de les revoir en profondeur » glisse Anita Wymann.

La responsabilité du remaniement est revenue à un comité ad hoc, composé de membres du conseil d'administration et de l'ensemble de la direction. Anita Wymann souligne : « Il était très important pour nous que tous les membres de la direction y participent. Les principes sont applicables concrètement dans la réalité quotidienne et cela est du ressort de la direction. » Le remaniement s'est fait en plusieurs étapes. A chacune d'elles, les cadres devaient s'assurer que ces principes étaient compréhensibles et applicables sur le terrain. « Les réactions reçues ont été très importantes et précieuses. Les principes ont ainsi été ancrés dès le début dans l'entreprise. »

Pas un corset, mais des garde-fous

Le résultat est un document de onze pages avec huit principes d'action ainsi que des critères d'exclusion et des secteurs d'encouragement pour toute l'activité commerciale de la BAS. De plus, les nouveaux principes précisent les critères d'une gouvernance d'entreprise responsable. « Le remaniement a sans cesse donné lieu à des discussions captivantes, par exemple sur des sujets comme l'alcool ou le génie génétique », s'enthousiasme Anita Wymann. De nombreuses normes internationales de durabilité excluent l'alcool. A la BAS, on a opté pour un compromis : pas d'argent pour la fabrication d'alcool fort, mais les petites entreprises qui produisent du vin ou de la bière de qualité



durable continueront à bénéficier du soutien de la banque. Pour Anita Wymann, cette décision est justifiée : « Si nous avons exclu ces activités, nous aurions aussi freiné des évolutions importantes à nos yeux. » Par exemple, un domaine viticole bio contribue à une plus grande biodiversité dans un vignoble. Et le génie génétique n'est pas mauvais en soi, même si on peut lui reprocher beaucoup de choses. On a donc choisi de ne pas formuler trop strictement les réglementations. « Toutefois, notre grand défi a été de ne pas devenir trop flous et de ne pas trop adoucir les exclusions au regard des activités existantes. »

Anita Wymann trouve les nouveaux principes « actuels et proches de la pratique ». Le conseil d'administration en est satisfait. Il attend maintenant des collaboratrices et collaborateurs qu'elles et ils les mettent en œuvre avec autant de cohérence que possible. Le conseil d'administration a néanmoins conscience que surgiront toujours des cas que les directives n'ont pas expressément prévus. Anita Wymann suggère alors de s'inspirer de l'esprit des principes pour prendre une décision. « Ils ne sont pas un corset, mais plutôt des garde-fous qui doivent servir d'inspiration sans remplacer la réflexion éthique des collaboratrices et des collaborateurs. »

« NOTRE ADN »

LES NOUVEAUX PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT ET DE CRÉDIT, DANS LA PRATIQUE

La Banque Alternative Suisse (BAS) a adopté de nouveaux principes pour sa politique de placement et de crédit. Comment s'appliquent-ils en pratique ? Entretien avec Ursula Baumgartner, responsable du secteur Financement, et Michael Diaz, responsable du secteur Placement.

Propos recueillis par Katharina Wehrli



Ursula Baumgartner, Michael Diaz, quelle est l'importance des nouveaux principes de la politique de placement et de crédit pour la BAS ?

Michael Diaz (MD) Ils sont le b.a-ba de l'activité de placement. On peut voir la mission de la BAS comme les battements de son cœur, et les principes en matière d'investissement et de crédit comme son ADN. Ils sont comparables à un plan de construction pour notre univers de placement. Ils déterminent ce que nous devons faire et ce qu'il faut absolument éviter.

Ursula Baumgartner (UB) Cela vaut aussi pour les activités de crédit qui se répartissent en trois domaines principaux : les entreprises, les grands maîtres d'ouvrage et les propriétaires d'un logement à usage personnel. Les nouvelles dispositions ont peu d'influence sur les crédits immobiliers. En revanche, elles comptent bien davantage pour la clientèle entreprises.

Ces principes doivent favoriser l'impact positif de la BAS sur la société et l'environnement. Remplissent-ils cette fonction ?

UB Oui, ils constituent le cœur de notre modèle d'affaires. En matière de crédit, l'impact porte sur le financement. Nous avons besoin de directives qui nous orientent et suscitent la discussion en cas de doute, comme lorsqu'un client commercial

correspond tout à fait à nos valeurs dans un domaine, mais pas dans un autre. Les directives nous aident à évaluer ce qui est le plus important.

MD Pour nous, ils constituent un garde-fou qui assure que nous avons un impact positif. Mais il ne faut jamais perdre de vue les flux financiers : sur les marchés boursiers, il y a un flux financier indirect dont les impacts sont indirects. Cela nous amène à recourir à des possibilités de placement qui nous permettent de changer quelque chose dans l'économie réelle, par exemple au moyen de nos placements Impact. Deux choses sont primordiales pour nous : le respect des principes et un flux monétaire direct. C'est seulement à ces conditions que nous pouvons affirmer que notre impact est favorable.

Qu'y a-t-il de neuf dans les principes ?

MD Ils ont été renforcés à de nombreux égards. Maintenant, ils excluent par exemple de notre univers toutes les entreprises qui exploitent ou négocient des agents énergétiques fossiles, de même que les constructeurs de véhicules et machines fonctionnant au moyen de carburants fossiles. Les nouveaux principes sont plus consistants, ne serait-ce qu'en matière de biodiversité. Les anciennes directives précisaient que la biodiversité est importante à nos yeux, mais nous

n'étions pas toujours cohérents, car nous n'avions pas exclu la pêche non durable, par exemple. Nous y avons remédié. Les nouveaux principes excluent l'agriculture industrielle. C'est l'activité de placement qui est principalement touchée, non pas en ce qui concerne les producteurs car la BAS n'a jamais investi dans ces derniers. Cela s'applique désormais aux fournisseurs du commerce de détail, dont une minorité des produits agricoles vendus sont biologiques.

La BAS analyse-t-elle maintenant toute la chaîne de valeur d'une entreprise ?

MD Oui, nous avons renforcé les directives dans ce domaine. Si une entreprise qui agit positivement fournit à cent pour cent une industrie que nous ne trouvons pas positive, – comme l'industrie automobile – alors nous l'excluons. Mais il se peut aussi qu'une entreprise ne travaille ainsi que dans une certaine mesure ; nous avons dans ce cas une plus grande tolérance et la plaçons sur la liste dite « neutre ». Nous pouvons nous rabattre sur cette dernière quand il n'y a plus de possibilités plus strictes. Et si de telles entreprises se distinguent par un impact social et écologique au-dessus de la moyenne, il est même envisageable de les recommander après un examen approfondi.

En quoi consiste la procédure d'analyse des entreprises ?

MD Au début, il y a les critères d'exclusion. Deux analystes travaillent dans le secteur Placement, leur activité consiste uniquement à examiner – sous les angles du développement durable et financier – les pays, entreprises ou fonds dans lesquels nous voudrions investir. Ces deux personnes cherchent en permanence des réponses à la question suivante : « Pourrions-nous investir ou non ? » Les critères d'exclusion sont ce qui distingue un placement durable d'un placement conventionnel. Nous excluons de nombreux titres qui rencontrent un grand succès sur les marchés financiers. Voilà, je crois, l'un des signaux les plus forts que l'on puisse donner : nous nous opposons à la logique spéculative et montrons que la nôtre, avec ses particularités, est plus importante.

L'évaluation des entreprises vient donc après l'examen des critères d'exclusion.

MD Oui, nous procédons à une évaluation sur la base de 200 critères découlant des nouveaux principes. En bref, plus son résultat en matière de durabilité est élevé, plus elle est disposée à l'améliorer et plus sa politique sociale est progressive, plus grandes sont les chances d'une entreprise de rejoindre l'univers de placement de la BAS.

Comment appliquez-vous ces critères aux entreprises qui demandent un crédit ? Comme dans le secteur Placement ?

UB Dans le secteur Placement, on s'appuie sur des bases de données, car il n'est pas possible de visiter chaque entreprise. Il en va autrement dans le secteur Financement : lors de l'examen d'une demande de crédit, nous prenons le temps de bien connaître nos partenaires, nous allons les voir et visitons leur entreprise. On sent rapidement si elle correspond ou non à nos valeurs. Nous voulons systématiser davantage l'examen des critères d'exclusion à l'avenir.

MD Le secteur Placement a des possibilités bien différentes. Cela dit, dans l'activité de placement aussi, nous rencontrons de petites entreprises qui n'ont pas les ressources pour publier un rapport de durabilité exhaustif. Lorsqu'une entreprise est active dans l'un de nos secteurs d'encouragement, elle reçoit un bonus et rejoint ainsi notre liste de recommandations, même si elle ne remplit pas forcément toutes les exigences.

Quelle est l'importance des secteurs d'encouragement dans les crédits ?

UB Vu le faible niveau général des taux d'intérêt, notre marge de manœuvre pour soutenir des entreprises par le biais de crédits d'encouragement avec des taux

LES NOUVEAUX PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT ET DE CRÉDIT, DANS LA PRATIQUE

d'intérêt réduits est devenue beaucoup plus faible qu'auparavant. Toutefois, nous pouvons les appuyer avec des conseils, comme lorsque nous accompagnons une exploitation agricole dans sa reconversion vers une production durable. Grâce à de nombreuses années d'expérience, nous savons aussi comment fonctionnent et comment se financent les institutions dans le domaine social.

Quels sont les principaux secteurs d'encouragement ?

UB Dans l'activité de crédit, il s'agit de l'habitat durable, des énergies renouvelables, des institutions sociales et de l'agriculture durable. Pour ce dernier secteur, nous avons élaboré un nouveau concept afin d'aider les exploitations qui veulent passer à une production biologique ou ont besoin d'un plan de succession.

MD Dans le secteur Placement, les énergies renouvelables ont également une grande importance, puis viennent la mobilité durable et, ensuite, la coopération solidaire. Celle-ci est primordiale pour nos placements appelés « Impact » dans des pays en développement et émergents. Il est toujours question, ici, d'intégration économique et sociale, afin d'inclure des personnes dans des processus économiques, de créer des possibilités de revenu et de veiller en même temps à ce que le développement économique respecte l'environnement.

Dans quels types d'entreprises la BAS investit-elle avec ses placements Impact ?

MD Nous investissons dans des sociétés de microfinance et de fonds, et ces « pots communs » financent à leur tour des entreprises très différentes. Ce peut être des pêcheries qui voudraient passer à une pêche durable. Il existe aussi de nombreuses possibilités de placement dans le commerce équitable – comme avec le café ou le cacao – ou dans des projets de formation.

La BAS voit-elle dès lors diminuer les possibilités de financement et de placement ?

UB Dans le secteur Financement, les autorités de régulation bancaire nous restreignent fortement, de toute façon. Nous refusons plus souvent d'entrer en matière sur une demande de crédit à cause de la réglementation qu'à cause de nos propres directives – si l'on excepte la propriété du logement, où nous écartons tout ce qui favorise le mitage du territoire.

MD Les nouveaux principes ont réduit notre univers de placement.

Comment la gestion de fortune relève-t-elle ce défi ?

MD Il y a actuellement une centaine de titres sur notre liste de recommandations, par exemple le fabricant de meubles étatsunien

Hermann Miller, le constructeur danois d'éoliennes Vestas ou Royal Wessanen, une entreprise des Pays-Bas qui produit des aliments bio. La gestion de fortune cherche à identifier en permanence des possibilités de placement attractives d'un point de vue financier, mais également à diversifier le tout de manière à répartir les risques. Selon les mandats, nous devons parfois recourir aussi à la liste neutre.

La clientèle ressent-elle ces directives plus sévères ?

UB Absolument. Nous ne finançons désormais plus une exploitation agricole conventionnelle juste parce qu'elle a des panneaux solaires sur son toit. Cela dit, les clientes et les clients remarquent surtout que nous cherchons à entamer le dialogue en demandant par exemple : « Et que diriez-vous d'une reconversion dans l'agriculture biologique ? »

MD Nous avons retiré des listes certains titres que nous recommandions auparavant. Nos conseillères et conseillers en placement doivent discuter de la nouvelle situation avec leur clientèle et vendre les titres concernés d'ici deux ans. Les personnes qui ont donné un mandat de gestion de fortune n'ont pas à s'en soucier : nous nous occupons de restructurer leur portefeuille.

Katharina Wehrli est rédactrice et auteure indépendante ; elle dirige la rédaction de moneta.

LA BAS EST EN AVANCE SUR LES AUTRES BANQUES

COMMENTAIRE SUR LES NOUVEAUX PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE PLACEMENT ET DE CRÉDIT

Texte : Anna-Valentina Cenariu

Dans les faits, le fonctionnement des banques est très simple : leur activité principale consiste à recevoir des fonds d'épargne et à accorder des crédits. Elles se considèrent généralement comme des intermédiaires neutres en matière d'argent. De notre point de vue, c'est faux : les banques peuvent décider où va l'argent et, selon à qui elles le prêtent, elles ont un impact positif ou négatif sur la société et sur l'environnement.

Une banque devait donc définir la manière dont elle se perçoit dans le contexte de l'évolution sociale ; choisir quelle responsabilité elle prend et comment elle veut l'assumer. C'est exactement ce que nous faisons, à la Banque Alternative Suisse (BAS), avec nos principes en matière de politique de placement et de crédit. A ma connaissance, en ce qui concerne le développement durable ainsi que la responsabilité vis-à-vis de la société et de l'environnement, nous sommes très en avance sur la plupart des banques en Suisse. Celles-ci continuent à n'intégrer la notion de durabilité dans leurs activités que sous l'angle des risques et opportunités d'affaires. Les politiques commerciales qu'elles ont formulées restent plutôt superficielles, ou alors elles traitent seulement quelques domaines. La plupart du temps, les incita-

tions financières pèsent plus lourd qu'une approche globale exprimant la perception du développement durable par la banque au sein de la collectivité.

Il en va tout autrement à la BAS : les thèmes énumérés dans ses principes reposent sur les valeurs et objectifs ainsi que sur les connaissances et expériences qu'elle a rassemblées depuis sa fondation. Ces principes englobent les défis majeurs auxquels la société et la nature font face, du point de vue du développement durable. Grâce aux secteurs d'encouragement, les principes de la BAS esquissent le monde durable qu'elle veut rendre possible avec son activité commerciale. Bien sûr, cela ne se fera pas du jour au lendemain : il faut du temps et de la patience.

Ma tâche, en tant que responsable du service Durabilité, consiste à assurer que les nouveaux principes sont désormais appliqués de manière cohérente et systématique dans les différents services de la BAS. Ce qui vaut pour le secteur des crédits et des placements devrait également s'appliquer aux autres domaines, comme les achats de fournitures. Il faut que la clientèle et le public puissent comprendre de quelle façon nous mettons en œuvre les critères choisis. Il est important que les différents services travaillent dans le dialogue et dans l'échange, et non chacun dans son coin.

D'autre part, nous devons discuter pour déterminer comment orienter davantage les fonds confiés par la clientèle vers tous les secteurs d'encouragement que nous avons définis, et pour choisir les indicateurs qui permettent de mesurer nos progrès.

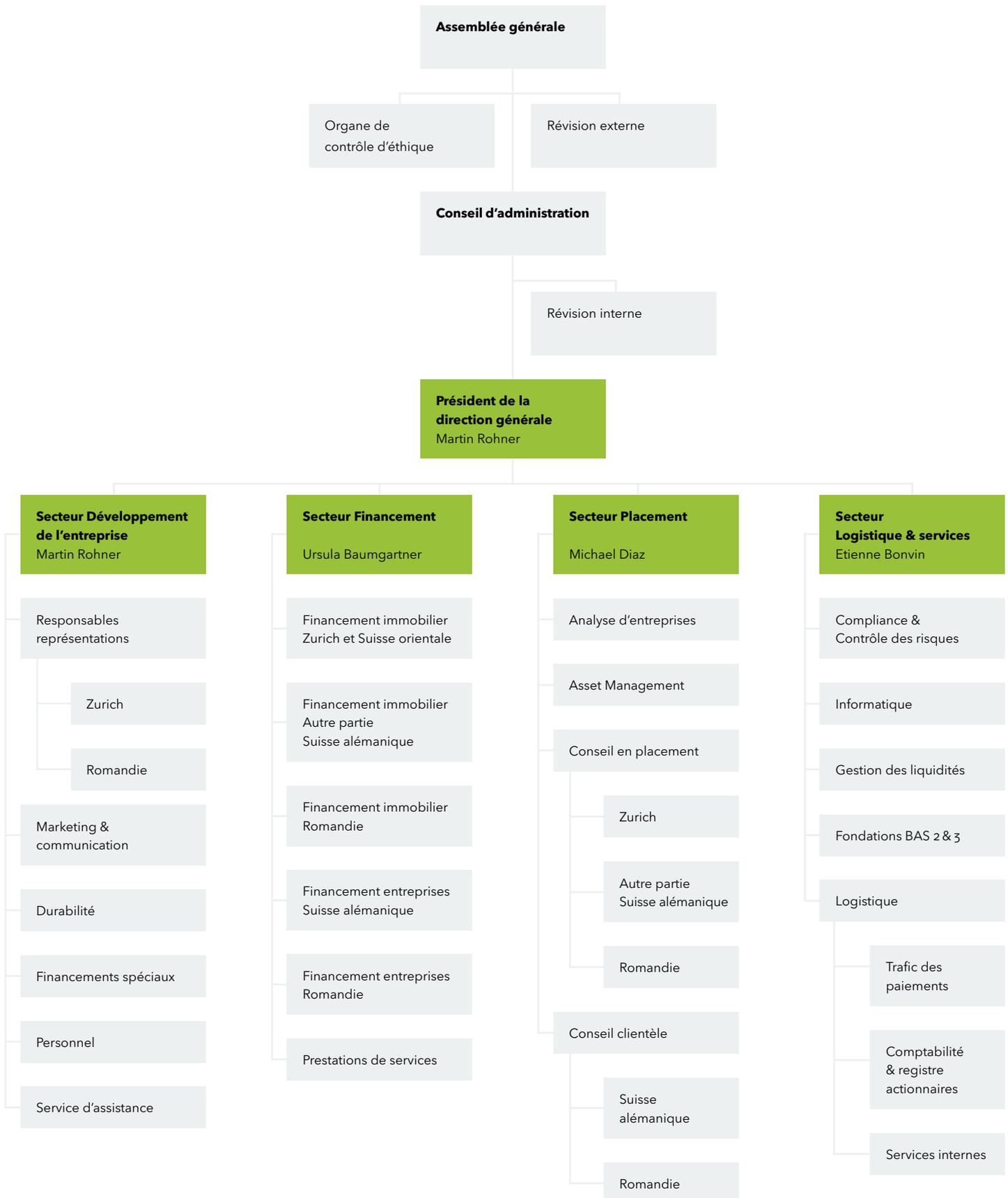
Pour conclure, il est fondamental que nous reflétions continuellement nos principes, que nous les ajustions aux connaissances les plus récentes, et que nous les adaptions lorsque cela s'avère nécessaire. Les secteurs d'encouragement, par exemple, se rapportent essentiellement à des projets et entreprises établis en Suisse ou qui en émanent.

Dans le cas où la BAS s'engagerait davantage dans l'aide au développement dans d'autres pays (cf. secteur d'encouragement Coopération solidaire), nous devrions formuler les critères plus en détail, car il existe ici un fort tiraillement entre développement social, écologique et économique. Les principes de la politique de placement et de crédit déterminent le cadre de notre action quotidienne. Cependant, tels que je les comprends, ils ne sont pas une structure inflexible qui régit tout définitivement : ils forment au contraire une base de discussion qu'il s'agit de perfectionner sans cesse.

Anna-Valentina Cenariu dirige depuis début 2017 le service Durabilité.

ORGANIGRAMME

au 1.12.2017



PERSONNEL

au 31.12.2017

Secteur Développement de l'entreprise

- Martin Rohner (responsable)

Responsables représentations

- Nicole Bardet (responsable représentation Romandie)
- Stephan Grätzer (responsable représentation Zurich)

Marketing & communication

- Barbara Felix (responsable)
- Bruno Bisang
- Sarah Eggo
- Roman Fröhlich
- Simon Rindlisbacher
- Dominique Roten

Durabilité

- Anna-Valentina Cenariu (responsable)

Financements spéciaux

- Edy Walker (responsable)

Personnel

- Roswitha Kick (responsable jusqu'au 30. 6. 2017)
- Tobias Schnell (responsable dès le 1. 7. 2017)
- Roswitha Kick (dès le 1. 7. 2017)
- Yannick Reusser
- Ida Estermann (apprenante)
- Elita Mazrek (apprenante dès le 1. 8. 2017)

Service d'assistance

- Claudia Salzmann (responsable)
- Therese Hanselmann
- Esther Kaderli (jusqu'au 31. 12. 2017)

Secteur Financement

- Ursula Baumgartner (responsable)

Financement immobilier

Zurich et Suisse orientale

- Tanja Reuter (responsable)
- Helene Fuchs
- Sarah Pfaff
- Patrick Schranz (dès le 1. 8. 2017)
- Philippe Werfeli (dès le 1. 10. 2017)

Financement immobilier

Autre partie Suisse alémanique

- Jürg Spahr (responsable)
- Jo Brunisholz
- Christian Kohler
- Sabrina Medori
- Georg Sieber

Financement immobilier

Romandie

- Sébastien Volery (responsable)
- Cloé Antille (dès le 1. 11. 2017)
- Stéphanie Caprotti
- Loïc Ecoffey
- Jessica Thibaud

Financement entreprises

Suisse alémanique

- Thomas Grädel (responsable)
- Roland Baumgartner
- Peter Hammesfahr
- Hans-Ulrich Held
- Daniela Kunz
- Marlise Meier

Financement entreprises

Romandie

- Emmanuel Bertinotti (responsable)
- Nicole Bardet
- Bertrand Donninger (dès le 1. 12. 2017)
- Violeta Ilic
- Cyrille Jakob

Prestations de services

- Thomas Steiner (responsable)
- Monika Koscinska
- Gregor Kuhfus
- Swen Popiel
- Nicole Strub

Secteur Placement

- Michael Diaz (responsable)

Analyse d'entreprises

- Lutz Deibler (responsable)
- Benjamin Sturzenegger

Asset Management

- Samy Ibrahim (responsable)
- Christian Hufschmid
- Karla Jahncke (jusqu'au 31. 10. 2017)
- Bruno Sonderegger (dès le 6. 11. 2017)

Conseil en placement

- Reto Gerber (responsable dès le 1. 9. 2017)
- Walter Nägeli (responsable jusqu'au 31. 8. 2017)

Zurich

- Marco Bernegger (responsable dès le 1. 12. 2017)
- Stephan Grätzer
- Brigitte Häfeli
- Isabelle Hofmänner (dès le 13. 11. 2017)

Autre partie Suisse alémanique

- Reto Gerber (responsable jusqu'au 31. 8. 2017)
- Melanie Aregger (dès le 1. 6. 2017)
- Larissa Gämperli (jusqu'au 31. 3. 2017)
- Petra Hofmann
- Boris Müller
- Walter Nägeli (dès le 1. 9. 2017)

Romandie

- Nathalie Ruegger (responsable)
- Gloria Bernasconi
- Anne-Françoise Bossens
- Ignacio Jiménez

Conseil clientèle

Suisse alémanique

- Maurizio Scrugli (responsable)
- Irene Weidmann (responsable)
- Graziana Camastral Rogger
- Musa Coban
- Daniel Däster (dès le 1. 3. 2017)
- Janine Di Fante (jusqu'au 30. 6. 2017)
- Giovanna Finocchio
- Mirjam Hofmann
- Michael Kissling
- Darija Knezevic (dès le 1. 8. 2017)
- Nermina Markovic
- Franca Meier-Brocca
- Manuel Meister
- Anja Muscolo (jusqu'au 31. 5. 2017)
- Jehona Nuredini
- Jasmin Ott (jusqu'au 30. 6. 2017)
- Simon Tommer
- Michel Wyss

Romandie

- Frédéric Nusslé (responsable)
- Cloé Antille (jusqu'au 31. 10. 2017)
- Chantal Bolay
- Lydiane Crolla (dès le 23. 10. 2017)
- Bruno Clerici
- Céline Héritier

Secteur Logistique & services

- Etienne Bonvin (responsable)

Compliance & Contrôle des risques

- Reinhard Siegfried (responsable jusqu'au 7. 12. 2017, décédé)
- Daniela Mattmüller

Informatique

- Markus Egger (responsable)

Gestion des liquidités

- Markus Pfister

Fondations BAS 2 & 3

- Judith Schär-Grunder (responsable)
- Ariane Büttiker
- Karin Roth
- Cornelia Stillhard

Logistique

- Natascha Meier (responsable)

Trafic des paiements

- Katharina Bolliger-Lüthi (responsable)
- Milena Baranzini
- Renate Kämpfen
- Christina Probst

Comptabilité & registre actionnaires

- Andrea Gerber (responsable)
- Werner Hildebrand (jusqu'au 31. 7. 2017)
- Beatrice Lötscher (dès le 13. 6. 2017)
- Sandra von Duisburg

Services internes

- Milena Baranzini
- René Pfaff
- Tina Ribiere
- Carmen Weishaupt
- Brigitta Widmer

Services internes Lausanne

- Ronald Fluckiger

Bureau genevois d'information

- Nathalie Ruegger

Entretien des locaux Olten

- Nenad Vekic

Conseil de fondation BAS 2 & 3

- Enza Bögli (dès le 6. 6. 2017)
- Etienne Bonvin
- Judith Schär-Grunder
- Michael Diaz
- Eva Zumbrunn Gämperli (jusqu'au 6. 6. 2017)

LA BAS EN ACCÉLÉRÉ 1990-2017

1982 Un sondage de la Déclaration de Berne (aujourd'hui Public Eye), révèle qu'il existe en Suisse un grand intérêt pour une banque à but social et écologique.

1987 Le Groupe de Travail Banque alternative (GTBA) est créé et lance l'association de soutien pour une banque alternative en Suisse.

1988 Lors de sa première assemblée générale, l'association choisit le nom de « Banque alternative BAS » et la forme juridique de la société anonyme. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.

1989 Des versions provisoires des documents essentiels (statuts, directives en matière de placement et de crédit, et règlements internes d'organisation et d'affaires) sont adoptées.

1990 La demande d'autorisation d'exercer et l'ouverture de la Banque Alternative BAS est acceptée par la Commission fédérale des banques (CFB). Le capital-actions est de 9,5 millions de francs. Il dépasse de 4,5 millions de francs l'exigence légale. La BAS ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre.

1991 La BAS clôt son premier exercice avec un total de bilan de 57 millions de francs et une perte de 756'000 francs. Elle compte 3750 clientes et clients, ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.

1992 La section francophone de l'association de soutien est réactivée. La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267'000 francs et son bilan atteint 92 millions de francs.

1993 La perte reportée de la banque est intégralement compensée. Une première augmentation de capital débute.

1994 L'exercice se termine avec un bénéfice net de 291'000 francs. Pour la première fois, 100'000 francs peuvent être alloués au fonds d'encouragement, comme défini dans les statuts.

1995 La banque fête son 5^e anniversaire. Son bilan s'élève à 185 millions de francs. Elle compte 9300 clientes et clients, ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.

1996 L'association Fonds d'innovation succède au fonds d'encouragement.

1997 La BAS introduit la carte EC-Bancomat et ouvre une représentation à Lausanne.

1999 L'effectif du personnel de la BAS augmente de 36 pour cent. Elle change complètement son système informatique bancaire.

2000 La BAS fête ses 10 ans et réalise un exercice réjouissant. Elle verse son premier dividende grâce à un bénéfice annuel de près de 600'000 francs.

2001 Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs.

2002 La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin « OekoSar Portfolio » et « ValueSar Equity » débute. La BAS élabore un nouveau système de salaires.

2004 La BAS lance avec succès son Hypothèque-BAS qui repose sur le Rating immobilier de la BAS. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et l'abolition de son plafonnement.

2005 Un bureau d'information est ouvert à Bellinzone. La BAS obtient le « Prix Egalité » pour sa politique exemplaire en matière d'égalité entre femmes et hommes. Un organe de contrôle d'éthique externe succède au conseil d'éthique.

2006 La BAS fête son 15^e anniversaire et publie un ouvrage intitulé « L'histoire d'une banque extraordinaire : L'Alternative ». La BAS adhère à la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives FEBEA. Elle agrandit son bureau d'information zurichois.

2007 La BAS adhère au réseau de banques Esprit et migre sur la plateforme informatique bancaire Finnova.

2008 La crise financière fait la Une de tous les journaux. La BAS enregistre un afflux exceptionnel de clientèle et de nouveaux fonds.

2009 La BAS emménage dans son nouveau siège social à Olten. Il s'agit du premier bâtiment administratif du canton de Soleure transformé avec le label Minergie-P. La raison sociale « Banque alternative BAS » est modifiée en « Banque Alternative Suisse SA ».

2010 La BAS fête son 20^e anniversaire. En mars, elle ouvre un nouveau centre de conseil à Zurich. Son bilan dépasse pour la première fois le milliard de francs.

2011 La BAS se positionne comme le leader convaincant en matière de prestations et services bancaires exclusivement orientés vers l'éthique.

2012 Un nouvel instrument d'évaluation est mis en place qui permet à la BAS d'exclure les demandes de crédits pour des constructions qui favoriseraient le mitage du territoire. Elle obtient la deuxième place du prix du développement durable décerné à des PME par la Banque cantonale zurichoise pour l'application conséquente de ses lignes directrices dans ses activités quotidiennes.

2013 La BAS présente sa nouvelle identité visuelle ; logo, polices d'écriture, couleurs et images sont renouvelés pour mettre encore mieux en valeur la marque BAS et son caractère unique.

2014 L'offre de conseil en placement s'élargit d'un mandat de gestion de fortune. La somme des crédits octroyés atteint pour la première fois plus d'un milliard de francs. Le centre de conseil de Zurich s'installe dans le quartier de Kalkbreite, dans des locaux plus spacieux acquis par la BAS.

2015 Deux offres spécifiques pour les actionnaires sont lancées : le compte 7sur7 Plus et l'Hypothèque Actionnaires. La représentation de Lausanne déménage au cœur du Flon, quartier dynamique de la ville.

2016 La BAS est la première banque suisse à introduire des intérêts négatifs. Une enquête du journal Cash désigne Martin Rohner, PDG de la BAS, banquier de l'année.

2017 La représentation lausannoise de la BAS fête ses 20 ans. Tout au long de l'année, le modèle d'affaires de la BAS a été perçu en tant que modèle et exemple, jusque loin dans les cercles des banques traditionnelles.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Port-Franc 11
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
contact@bas.ch
www.bas.ch

Bureau genevois d'information
Rue de Berne 10
1201 Genève
T 022 800 17 15
geneve@bas.ch
www.bas.ch

Vous trouverez nos heures
d'ouvertures sur www.bas.ch.



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
contact@abs.ch
www.abs.ch

Beratungszentrum Zürich
Kalkbreitestrasse 10
Postfach
8036 Zürich
T 044 279 72 00
zuerich@abs.ch
www.abs.ch

Unsere Öffnungszeiten finden
Sie auf www.abs.ch.